

376850-2026 - Mise en concurrence

Belgique – Services financiers et d'assurance – Marché public de services relatif aux prestations de caissier pour la Commission communautaire commune

OJ S 104/2026 02/06/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Commission communautaire commune à Bruxelles

Adresse électronique: publicprocurement@vivalis.brussels

Forme juridique de l'acheteur: Autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Marché public de services relatif aux prestations de caissier pour la Commission communautaire commune

Description: Le marché public est un marché de services qui porte sur les prestations de caissier pour la Commission communautaire commune. Le marché actuel ne sera pas alloti. Le contrat de caissier reprend un ensemble de services qu'une entité peut attendre d'une banque. Il est difficile, voire impossible, de diviser le marché en lots, car tous les services qui y sont prévus sont liés : le fonctionnement de la ligne de crédit influe sur la gestion et inversement. Concernant l'obligation d'un caissier unique, il est à noter que l'ordonnance du 16 mai 2024 portant le Code des finances publiques de la Commission communautaire commune prévoit à l'article 100, § 3 que : « Sous réserve des exceptions que le Collège réuni détermine, les Services du Collège réuni et les OAA OS confient tous leurs comptes bancaires au caissier ». Cette obligation d'un caissier unique concerne donc également les OAA OS. Il nous est permis d'affirmer que les missions contenues dans le présent cahier spécial des charges traduisent essentiellement les obligations légales prévues pour un caissier unique. Les autres services en sont accessoires. En effet, pour chacune de ces missions, il s'agit : - d'un service prévu à l'article 1er de l'arrêté royal du 6 août 1990 fixant les modalités d'organisation de la trésorerie des Communautés, des Régions et de la Commission communautaire commune ; - d'un service accessoire découlant de l'obligation d'ouvrir tous les comptes auprès du caissier prévu à l'article 1 § 2 de l'arrêté du 6 août 1990 ; - d'un service pour lequel il n'y aurait aucun sens d'en faire un lot distinct. La Commission communautaire commune souhaite garantir la disponibilité d'une ligne de caisse minimale suffisante afin d'assurer la continuité du service public, de maintenir la capacité de paiement et de faire face à d'éventuels décalages de trésorerie. Dans le contexte budgétaire actuel, marqué par des difficultés à obtenir des financements bancaires, il est nécessaire de regrouper les prestations de services de caissier, de services bancaires et de gestion de la ligne de caisse au sein d'un marché unique. Cette approche permet d'assurer la cohérence et la stabilité du dispositif financier. Le maintien du lien entre la ligne de crédit et les services bancaires constitue un élément essentiel d'une bonne gestion financière pour la Commission communautaire commune. Les missions prévues dans le cadre du présent marché public pourront également, en cas d'activation de la clause de réexamen visée à l'article 38 de l'arrêté royal du 14 janvier

2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics, être exécutées au bénéfice de l'asbl New Samusocial et/ou de Bruss'Help, ces entités étant chargées de l'exécution des missions de caissier pour leur propre compte.

Identifiant de la procédure: 27a1305b-09d2-4e73-9cad-52ffa0c88b29

Identifiant interne: 2026_P_01

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 66000000 Services financiers et d'assurance

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

2.1.4. Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: 2026_P_01 - 1

Description: Le contrat de caissier comprend un ensemble de services qu'une entité est en droit d'attendre d'une banque. Il est difficile, voire impossible, de scinder le marché en lots, dès lors que tous les services qui y sont prévus sont interdépendants : le fonctionnement de la ligne de crédit influence la gestion et inversement. En ce qui concerne l'obligation de désigner un caissier unique, il convient de rappeler que l'ordonnance du 16 mai 2024 portant le Code des finances publiques de la Commission communautaire commune prévoit, en son article 100, § 3, que : « Sous réserve des exceptions déterminées par le Collège réuni, les services du Collège réuni et les OAA OS confient l'ensemble de leurs comptes bancaires au caissier. » Cette obligation de désigner un caissier unique s'applique donc également aux OAA OS. Nous pouvons considérer que les missions reprises dans le présent cahier des charges reflètent essentiellement les obligations légales prévues pour un caissier unique. Les autres services présentent un caractère accessoire. En effet, chacune de ces missions constitue soit : - un service visé à l'article 1er de l'arrêté royal du 6 août 1990 fixant les modalités d'organisation de la trésorerie des Communautés, des Régions et de la Commission communautaire commune ; - un service accessoire découlant de l'obligation d'ouvrir l'ensemble des comptes auprès du caissier, telle que prévue à l'article 1er, § 2, de l'arrêté royal du 6 août 1990 ; - un service pour lequel il ne serait pas pertinent de prévoir un lot distinct. La Commission communautaire commune souhaite garantir la disponibilité d'une ligne de crédit minimale suffisante afin d'assurer la continuité du service public, de maintenir la capacité de paiement et de faire face à d'éventuels déficits de trésorerie. Dans le contexte budgétaire actuel, marqué par des difficultés d'accès au financement bancaire, il est nécessaire de regrouper au sein d'un marché unique les prestations de caissier, les services bancaires et la gestion de la ligne de crédit. Cette approche permet d'assurer la cohérence et la stabilité du dispositif

financier. Le maintien du lien entre la ligne de crédit et les services bancaires constitue un élément essentiel d'une bonne gestion financière pour la Commission communautaire commune. Les missions prévues dans le cadre du présent marché public pourront également, en cas d'activation de la clause de réexamen visée à l'article 38 de l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics, être exécutées au bénéfice de l'asbl New Samusocial et/ou de Bruss'Help, ces entités étant chargées de l'exécution des missions de caissier pour leur propre compte.

Identifiant interne: 1

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 66000000 Services financiers et d'assurance

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Autre durée: Inconnu

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/2c0407fb-6c37-455c-8d72-83a184b95ff8/documents>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/2c0407fb-6c37-455c-8d72-83a184b95ff8/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: néerlandais, français

Catalogue électronique: Autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 03/07/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique: oui

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les dates limites de recours telles que prévues à l'article 23 de la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions.

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Commission communautaire commune à Bruxelles

Numéro d'enregistrement: 0240682833_4751

Adresse postale: Belliardstraat 71 / 1

Ville: Etterbeek

Code postal: 1040

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Adresse électronique: publicprocurement@vivalis.brussels

Téléphone: +32 025026109

Adresse internet: <http://www.vivalis.brussels>

Profil de l'acheteur: <https://www.publicprocurement.be/bda?organisationIds=4751&includeOrganisationChildren=true>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

8.1. ORG-0002

Nom officiel: SPF Stratégie et Appui

Numéro d'enregistrement: BE001

Adresse postale: Simon Bolivarlaan 30, bus 1

Ville: Brussel

Code postal: 1000

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Adresse électronique: revise@publicprocurement.be

Téléphone: +32 2 740 80 00

Adresse internet: <https://bosa.belgium.be>

Rôles de cette organisation:

TED eSender

8.1. ORG-0003

Nom officiel: Conseil d'Etat

Numéro d'enregistrement: 0931814266

Ville: Bruxelles

Code postal: 1040

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 45648735-c2cf-4447-b25c-634b9a0dcbb7 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 31/05/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Date et heure de transmission de l'avis (eSender): 31/05/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: néerlandais, français

Numéro de publication de l'avis: 376850-2026

Numéro de publication au JO S: 104/2026

Date de publication: 02/06/2026